

## Plan spécial d'équipement de détail «Epuration Franquemont»

La commune mixte de Saignelégier mène actuellement une procédure de plan spécial d'équipement de détail, dans l'objectif de raccorder à la STEP communale les bâtiments situés Chemin de Franquemont 18 à 26.

Ce projet, qui sera prochainement soumis à examen préalable auprès des services cantonaux, permettra de mettre en œuvre l'une des mesures prioritaires du plan général d'évacuation des eaux de la commune. Deux séances d'information ont été récemment menées avec les propriétaires fonciers, les riverains et les exploitants agricoles concernés. En plus des infrastructures publiques et privées servant au

raccordement des bâtiments à la STEP, la commune a saisi l'opportunité, sur recommandation des services cantonaux et considérant l'âge et l'état des installations existantes, d'ordonner également l'assainissement des conduites privées servant à l'approvisionnement en eau potable. S'agissant d'équipement de détail, le plan spécial sera adopté par le conseil communal après l'accord des propriétaires. Le projet permettra d'assainir et de moderniser les infrastructures en lien avec les eaux usées et l'eau potable dans le périmètre concerné. Les travaux devraient débuter vraisemblablement en 2019 sinon en 2020.



## Garde forestier

Suite au départ à la retraite du titulaire, le Triage forestier Doubs-Plateau a nommé M. Christophe Montavon, de Courrendlin, en qualité de garde forestier avec une entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juin 2019. Christophe Montavon, 33 ans, célibataire, est titulaire d'un CFC de Forestier-Bûcheron et d'un diplôme de Forestier ES. Ce diplôme, obtenu en 2017, lui permet d'exercer en tant que garde forestier. Il a travaillé comme forestier-bûcheron en entreprise et au sein de plusieurs

trianges forestiers. Il a aussi effectué un remplacement de garde forestier dans le Triage forestier Franches-Montagnes Ouest. Le Conseil communal lui souhaite la cordiale bienvenue et beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions. Il profite de remercier très sincèrement M. Pascal Siegfried pour ces années dévouées à sa fonction de garde du Triage forestier Doubs-Plateau et lui souhaite une belle retraite.

## Trois jours de fête pour les 40 ans du Canton du Jura



La République et Canton du Jura célèbre cette année les 40 ans de son entrée en souveraineté. A cette occasion, trois jours de fête ont été concoctés pour toutes les Juraissiennes et tous les Juraissiens. Les festivités du 40e auront lieu, pour la plupart, à la Halle-cantine de Saignelégier. Le programme du week-end se veut festif, rassembleur et populaire. La journée du vendredi, 5000 écoliers se rendront à Saignelégier pour notamment assister au concert du chanteur Sim's. Cette journée est réservée aux élèves et n'est pas ouverte au public. Une soirée chanson avec carte blanche à des artistes jurassiens sur le thème « Chante-moi ton Jura » sera proposée par l'Espace culturel du Soleil, partenaire de ces festivités. Les amateurs de marche auront l'occasion de découvrir un nouvel itinéraire le samedi. La randonnée du 40<sup>e</sup> d'une distance de 16 km et de difficulté moyenne entre Glovelier et Saint-Ursanne traverse les trois districts. Départ groupé prévu à 9h45. Plusieurs artistes jurassiens se succéderont le samedi dès 19h. Sim's, Silver

Dust, DJ Idem ou encore les DJs de GRRIF se produiront sur scène. La journée du dimanche débutera par une célébration œcuménique. Elle sera suivie par la partie officielle alors que les concerts reprendront l'après-midi. Jérôme Courbat, Christophe Meyer et Carrousel animeront le site. La journée se terminera par Edith&ABBA, le dernier spectacle d'EVOCA et de l'Ensemble de cuivres jurassien. D'autres animations se dérouleront durant tout le week-end, tels que le sentier des communes, une mosaïque géante participative ou encore l'exposition « Le Jura, 23<sup>e</sup> canton suisse ». Retrouvez le programme complet de ce 40<sup>e</sup> sur le site internet: [www.jura.ch/jura40](http://www.jura.ch/jura40) Une telle manifestation rassemblant potentiellement des milliers de personnes aura forcément un impact sur la vie des habitants de Saignelégier, notamment les riverains de la halle-cantine. Des restrictions de circulation sont prévues durant les trois jours. Les organisateurs vous prient de vous fier aux recommandations de la police, vous remercient pour votre compréhension et vous invitent vivement à prendre part à la fête.

## Projet Win3 – 3 générations dans la salle de classe

Win3 est le projet de Pro Senectute, il a pour objectif d'intégrer des seniors bénévoles actifs quelques heures par semaine afin de partager leurs expériences de vie à la classe. Ce mélange de générations ne peut être que bénéfique, il apportera entre autres, du soutien aux écoliers, de la connaissance et de l'expérience. Pour l'enseignant qui bénéficiera du soutien du senior, celui-ci apportera un outil pédagogique supplémentaire, une expérience de vie et du savoir. Ils échangeront et pourront enseigner de multiples façons. Des projets pilotes à Rebeuvelier, Saint-Imier et Neuchâtel ont été menés et ceux-ci ont donné d'excellents résultats. Dès la rentrée d'août prochain, 4 classes de Saignelégier participeront à cette expérience du projet Win3.



Pro Senectute lance une campagne de recrutement de bénévoles seniors, n'ayez pas peur, aucun prérequis de formation n'est demandé. Si cette expérience vous intéresse, merci de bien vouloir contacter directement: Pro Senectute Arc Jurassien, Ch. de la Forge 1, 2710 Tavannes Tél. 032 886 83 80 D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

## Petit rappel aux détenteurs de chiens

Il semble malheureusement nécessaire de rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse. Tout comme leur donner à manger est une évidence, ramasser leurs déjections devrait aussi devenir une habitude et il est désolant de devoir, toujours, le rappeler!



## Perturbations en vue au centre du village

Les Chemins de fer du Jura (CJ) ont décidé de refaire complètement le passage à niveau au centre du village. Dès lors, **la route cantonale sera complètement fermée entre le 26 juin et le 9 juillet 2019.**

La Commune de Saignelégier et les autres Services concernés (Swisscom, EBL, BKW...) profiteront de ces travaux pour revoir toutes les conduites passant sous le passage à niveau. De même, la sécurité des piétons, côté est de la rue, sera améliorée par un marquage adéquat menant au passage pour piétons vis-à-vis de la pharmacie. Des panneaux seront posés par la voirie cantonale mais il est à prévoir que la circulation, au

croisement « Rue de la Gare – Rue des Rangiers », sera très difficile: les usagers seront invités à utiliser l'axe Rue Bel-Air – Place du 23-Juin - Rue de l'Hôpital. Pendant la durée des travaux, toute la circulation Nord-Sud dans le village sera déviée par la Rue du Pâquier (circulation en double sens). Des travaux de finition (pose du tapis final) se dérouleront du 20 au 22 août (selon les conditions atmosphériques). Les autorités communales et les autres intervenants, conscients des nuisances que ces travaux provoqueront, comptent toutefois sur la compréhension des usagers de la route et des piétons. S'il y a lieu, des informations complémentaires seront publiées dans la presse régionale.

## Réactivation d'une centrale électrique au Theusseret

Le projet de réactivation d'une centrale hydroélectrique au Theusseret a été présenté, début mai, aux maires de Charmauvillers, Goumois et Saignelégier. Ce projet, imaginé par un promoteur allemand et porté par un bureau d'étude français, ambitionne de réinstaller une turbine à proximité du Restaurant. L'idée retenue consiste à démolir le barrage actuel et d'y installer une prise d'eau avec, en parallèle,

une passe à poissons. Ce projet hydroélectrique développerait une puissance suffisante pour alimenter 600 ménages et correspondrait à tous les critères environnementaux. Par sa situation sur deux pays et trois communes (Charmauvillers, Goumois et Saignelégier) et du fait que la frontière se situe sur la berge suisse, l'affaire s'annonce plutôt compliquée au niveau des autorisations! Affaire à suivre

## Pose d'un revêtement phonique 2019 et 2020

Pour répondre aux exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), le service cantonal des infrastructures va poser un nouveau revêtement sur la route cantonale N° 248 (Route de France).

Ces travaux consistent au remplacement du tapis dans tout le secteur bâti de Saignelégier sur la route en direction de Goumois. Ils ont pour but principal de réduire les émissions sonores, c'est-à-dire l'impact sonore du trafic routier sur les riverains, ainsi que d'améliorer l'état de la chaussée sur tout le tronçon. En combinaison avec le déplacement de la limitation 50 km/h de plus de 200 m à l'aval de sa position actuelle, la mesure permettra de résoudre le problème du bruit routier à la hauteur du quartier du Graiteux. En coordination avec les autorités communales, la planification

des travaux a été prévue sur deux années. La première partie, qui sera réalisée en 2019 par le canton, s'étend de la nouvelle entrée de localité jusqu'au carrefour avec la Rue St-Nicolas, le carrefour étant compris dans cette étape. Les travaux se dérouleront du 12 au 30 août 2019. Ces dates planifiées sont susceptibles d'être modifiées en cas de conditions météorologiques défavorables. La commune profitera de l'année 2019 pour planifier les éventuelles interventions à réaliser sur les réseaux d'eau potable et des eaux usées du tronçon amont. En 2020, c'est alors la deuxième étape qui sera réalisée par le service cantonal des infrastructures, en coordination avec d'éventuels travaux communaux, depuis le carrefour avec la Rue St-Nicolas jusqu'au giratoire de la Place du 23-Juin.



## Incivilités dans la cour d'école

Depuis quelque temps déjà, des problèmes sont à signaler dans la cour d'école. Pour rappel, un panneau indique que cette dernière est réservée uniquement aux enfants en âge de scolarité. Malheureusement, certains jeunes du village qui ne sont plus écoliers s'y retrouvent régulièrement, que ce soit en journée (même pendant les cours), le soir ou le week-end. Hélas, nous constatons qu'ils ne respectent pas certaines règles de vie:

- Des bouteilles et autres déchets jonchent le sol et le gazon;
- Ecoutent de la musique « plein tube »;

- Jouent au foot avec pour cible le bâtiment scolaire, façades, stores et vitres ne sont pas épargnés. Malheureusement, des dégâts ont été constatés. De plus, les voisins subissent de plein fouet, les nuisances sonores. Au vu de ce qui précède, nous prions les parents de bien vouloir rappeler à leurs adolescents de ne pas se rendre dans la cour de l'école. Nous osons espérer que ces agissements perturbateurs cesseront. Nous vous remercions de votre attention.